

GESTION SOUS MANDAT BPOC

Déclaration de prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité conformément au RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

Siège social :

33-43, av. Georges Pompidou

31130 Balma

Tél. **0 821 000 501** Service 0,15 € / min + prix appel

Fax **0 821 802 626** Service 0,15 € / min + prix appel

www.occitane.banquepopulaire.fr

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 - 560 801 300 RCS Toulouse

Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)



GESTION SOUS MANDAT BPOC

La BANQUE POPULAIRE OCCITANE en tant qu'entité et son service de GESTION SOUS MANDAT en tant que producteur s'inscrivent dans le cadre du règlement (UE) 2019/2088 du 10 Mars 2021 dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) et de ses règlements d'application.

Ce règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus ainsi que la fourniture d'informations en matière de durabilité en ce qui concerne les produits financiers. (Article 4)

Ces risques en matière de durabilité sont définis comme : « Des incidences négatives significatives, directes ou indirectes, qu'une entreprise, ses activités, ses produits ou services, peuvent avoir sur l'environnement et la société, y compris les droits de l'homme et le bien-être des travailleurs, sur une base significative, durable ou récurrente ».

Ces facteurs de durabilité (PAI) couvrent : « les investissements dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales ».

La Banque Populaire Occitane, déclare par la présente prendre en compte, au niveau de l'entité et au titre de son service de Gestion sous Mandat, les principales incidences négatives en matière de durabilité lors de ses décisions d'investissement.

En vertu du principe « comply or explain » la Banque Populaire Occitane en tant qu'entité et avec son service de Gestion Sous Mandat est favorable à ce dispositif de transparence et travaille activement à l'élaboration d'une méthodologie basée sur la disponibilité et la fiabilité des données nécessaires à la prise en compte des incidences négatives significatives (PAI) dans ses processus d'investissement.

Siège social :

33-43, av. Georges Pompidou

31130 Balma

Tél. **0 821 000 501** Service 0,15 € / min + prix appel

Fax **0 821 802 626** Service 0,15 € / min + prix appel

www.occitane.banquepopulaire.fr

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 - 560 801 300 RCS Toulouse

Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)



Les mandats inclus par cette déclaration sont les mandats en Compte-titres Ordinaire (CTO) / Plan Epargne en Actions (PEA) gérés par la BPOC, les mandats d'arbitrage en assurance-vie gérés par la BPOC, les Fonds Internes Collectifs (FIC) / Fonds Internes Dédiés (FID) gérés par la BPOC. Tous les mandats sont concernés, qu'ils relèvent de l'article 6 ou de l'article 8 du règlement SFDR. Cette déclaration ne prend pas en compte les mandats délégués à VEGA.

La première publication sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sera disponible au plus tard en juin 2026 et fera référence à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Les publications des années suivantes seront disponibles au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Par la suite, les publications couvriront la période de référence concernée (N) et les 5 périodes précédentes (N-1 à N-5), dès lors que ces périodes seront disponibles, afin permettre la comparabilité des indicateurs dans le temps.

Description des principales incidences négatives obligatoires sur les facteurs de durabilité :

Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES de niveau 1, 2 et 3
	2. Empreinte carbone
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
Eau	8. Rejets dans l'eau
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Siège social :

33-43, av. Georges Pompidou

31130 Balma

Tél. **0 821 000 501** Service 0,15 € / min + prix appel

Fax **0 821 802 626** Service 0,15 € / min + prix appel

www.occitane.banquepopulaire.fr

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 - 560 801 300 RCS Toulouse

Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)



Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)

Intégration de 2 PAI optionnels complémentaires sur le volet environnemental et social :

Émissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail

La GSM BPOC a opté pour ces 2 PAI optionnels en raison de leur complémentarité avec les 14 PAI obligatoires et leur niveau de couverture. En l'absence d'investissements réalisés dans les catégories d'émetteurs souverains et immobiliers, les PAI applicables à ces catégories ne sont pas suivis par la Gestion sous Mandat.

Siège social :

33-43, av. Georges Pompidou

31130 Balma

Tél. **0 821 000 501** → Service 0,15 € / min + prix appel

Fax **0 821 802 626** → Service 0,15 € / min + prix appel

www.occitane.banquepopulaire.fr

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 - 560 801 300 RCS Toulouse

Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)



Politique de prise en compte des principales incidences négatives :

La méthodologie visant à identifier les principales incidences négatives se matérialisent de la manière suivante :

Pour les OPCVM : La Gestion sous Mandat exploite les données renseignées par les sociétés de gestion dans les fichiers EET (European ESG Template).

Pour les titres vifs : La Gestion sous Mandat exploite les données du fournisseur de données externe Eikon / Refinitiv / LSEG Workplace et Morningstar Direct.

Les taux de couverture compléteront la publication des résultats de chaque principales incidences négatives.

Les principales incidences négatives sont intégrées dans les stratégies d'investissements des mandats article 8 de la Gestion sous Mandat de la Banque Populaire Occitane, au même titre que les critères financiers.

Limites observées :

Les limites observées sont la disponibilité partielle des données et la nécessité de recourir en partie à des données estimées et la difficulté de comparaison des méthodologies mises en place (évolutives dans la durée) par les producteurs externes et les fournisseurs de données pour mesurer la durabilité des mandats/émetteurs.

Les PAI sont des indicateurs quantitatifs qui requièrent une grande quantité de données pour leur calcul. Leur fiabilité peut varier en fonction de la source des données, qu'il s'agisse des déclarations des émetteurs (sociétés) ou des estimations fournies par les prestataires de données.

La Gestion sous Mandat dépend des choix de gestion des gestionnaires d'actifs externes, connus a posteriori, et du choix des fournisseurs de données sur lesquels ils comptent, car leurs données peuvent varier sensiblement d'un fournisseur de données à un autre.

Siège social :

33-43, av. Georges Pompidou

31130 Balma

Tél. **0 821 000 501** Service 0,15 € / min + prix appel

Fax **0 821 802 626** Service 0,15 € / min + prix appel

www.occitane.banquepopulaire.fr

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714 - 560 801 300 RCS Toulouse

Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)

